

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTIONS PUBLIQUES

**Du 1er au 8 décembre 2022**

## Élections des commissions administratives paritaires chercheurs et chercheuses de l'Inria

**Avec la CFDT, pour une recherche citoyenne,  
durable et respectueuse de ses agents**

Les CAP sont des instances consultatives nationales, composées à parts égales d'élus du personnel et de représentants de l'administration. Le mandat est de quatre ans.

Elles sont obligatoirement saisies pour toute procédure disciplinaire\*. Elles sont consultées pour tout ce qui concerne le refus de titularisation d'agents.

Elles examinent les recours formulés par les agents.

Les élu.e.s **Sgen-CFDT Recherche EPST** seront particulièrement **mobilisés** pour accompagner les agents confrontés à une **mobilité** refusée ou contrainte ; confrontés à un refus de **titularisation**, de **temps partiel**, d'accès au **télétravail**, de **formation** ; confrontés à une évaluation défavorable qu'ils contestent, à des difficultés de **réintégration** suite à une disponibilité, un détachement... et tout autre recours relevant de la saisine de la CAP\*\*.

Elles et ils participeront aux commissions disciplinaires avec respect et bienveillance afin d'**éviter des drames humains et professionnels**.

Grâce à l'**action de la CFDT**, les agents peuvent désormais choisir un **représentant**, désigné par l'organisation syndicale représentative de leur choix. **Ce représentant pourra les assister** dans l'exercice des recours administratifs.

Le **Sgen-CFDT Recherche EPST** propose également un **accompagnement de proximité** aux agents dont l'avenir se joue en **commission de réforme** suite à un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

\* Les CAP sont obligatoirement saisies quand la sanction envisagée par l'administration n'est pas l'avertissement ou le blâme. Les élus en CAP s'assurent que les obligations de l'administration vis-à-vis de l'agent sont bien respectées. Les élus de la CAP convoqués au conseil de discipline ont accès à l'intégralité du dossier de l'agent et ont un droit de vote.

\*\* <https://epst-sgen-cfdt.org/?p=20917>

**TOUS UNIS !**



Fort de son expérience de dialogue et de négociation, le **Sgen-CFDT Recherche Epst** défend vos intérêts et vos droits.

**Ces élections ont lieu tous les quatre ans, prenez quelques minutes pour voter et élire les représentants de votre CAP.**

**Candidat.e.s Sgen-CFDT Recherche EPST  
CAP numéro 1 : CR et DR**

Mme Nathalie Revol • CR, Lyon

M. Andreas Enge • DR, Bordeaux

M. Emmanuel Thomé • DR, Nancy

M. Michel Kern • CR, Paris

**Élisez les représentant.e.s Sgen-CFDT  
Recherche EPST pour défendre  
vos droits, vos intérêts et  
vos conditions de travail.**



**VOTE ÉLECTRONIQUE :  
LA PROCÉDURE EST SIMPLE !**  
LĀ LĀ LĀ ET LĀ ...

